



attac Neuchâtel

SCAN : référendum non abouti, mais la lutte contre les privatisations continue

Communiqué de presse

Attac-Neuchâtel a lancé cet été un référendum contre la loi dite d'"autonomisation" du Service cantonal des automobiles (SCAN), votée fin juin par une majorité du Grand Conseil neuchâtelois. Nous l'avons fait, parce qu'Attac s'oppose à toute forme de privatisation des services publics. Le contrôle démocratique d'un service "autonomisé" disparaît et nous voulions le signifier en lançant le référendum. Le Grand Conseil n'a plus rien à décider. Il remet aux mains du Conseil d'administration d'une entreprise privée les pouvoirs pour faire fonctionner l'entreprise, y compris dans le domaine des peines à prononcer (retrait de permis, amendes, etc.), relevant jusqu'ici de la compétence de l'Etat.

Aujourd'hui, les citoyens - qui se sentent impuissants, mais aussi trompés - doivent constater les conséquences néfastes engendrées par la privatisation de plusieurs services publics. Ainsi en va-t-il du marché de l'électricité dont les partisans de sa libéralisation nous promettaient un prix du kwh meilleur marché. Et toc ! les grands chefs des sociétés électriques nous annoncent que la libéralisation coûte très cher en termes administratifs. D'où une forte hausse des prix de l'électricité. Mais, en juin 2008, le rapport du Conseil d'Etat sur l'"autonomisation" du SCAN n'hésitait pas à vanter les "bienfaits" d'une concurrence qui ferait baisser les prix...

Attac-NE a mené campagne du 10 juillet au 20 septembre. Les contacts établis à cette occasion avec les citoyen-ne-s ont été enrichissants (bien que nos valeurs, contrairement à d'autres, ne soient pas cotées en bourse...). Beaucoup de personnes ne connaissaient pas la décision du Grand Conseil, elles ont signé le référendum pour manifester clairement leur opposition à toute forme de privatisation*, d'autonomisation*, de libéralisation*, autant de synonymes pour une même réalité. Avec une persévérance digne d'une meilleure cause, le gouvernement neuchâtelois déclare qu'il procédera à d'autres "autonomisations". En clair, la chronique annoncée d'un bradage du service public !

Le temps des vacances n'est pas favorable à mobiliser les militants pour récolter les signatures. De fait, nous avons eu 6 semaines pour essayer de recueillir le nombre de signatures nécessaires. Temps trop court et nous n'y sommes pas parvenus. Nous le regrettons vivement. Il faut pourtant agir contre toute forme de libéralisation*, privatisation*, autonomisation*, car le citoyen s'appauvrit avec des prestations plus chères, des liquidations de biens publics à bon marché. Les CFF, la Poste, Swisscom ont liquidé des immeubles payés avec l'argent des citoyens. Aujourd'hui ce sont des biens privés.

Un grand merci aux citoyennes et citoyens qui ont signé le référendum et à toutes celles et ceux qui ont travaillé pour récolter les 3000 signatures reçues.

Nous continuerons à exprimer notre opposition, par tous les moyens nécessaires, à la privatisation des services publics sous toutes ses formes. C'est du gâchis.

PS : *définitions du Larousse : • Autonomisation : entité qui peut décider sans en référer à une hiérarchie, une autorité • Privatisation : action de transférer au domaine de l'entreprise privée ce qui était du ressort de l'Etat • Libéralisation : action de rendre une entreprise plus libérale Quand l'Etat joue avec les mots !

Neuchâtel le 1er octobre 2008 Attac-NE André Babey